

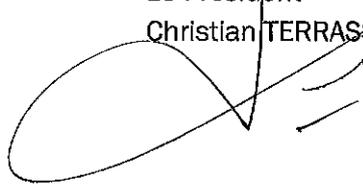
LLGCT

Société par actions simplifiée au capital de 205 000 euros  
Siège social : 3 avenue Hoche et 59/65 rue de Courcelles,  
75008 PARIS  
821 615 879 RCS PARIS

COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Certifiés conformes

Le Président  
Christian TERRASSOUX

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Christian TERRASSOUX', written over the printed name. The signature is stylized with a large loop and several horizontal strokes.



Désignation de l'entreprise		LLGCT SAS										Néant <input type="checkbox"/> *							
Adresse de l'entreprise		3 AVENUE HOCHÉ 75008 PARIS																	
SIRET		8 2 1 6 1 5 8 7 9 0 0 0 2 9																	
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2			Durée de l'exercice précédent*							1 2							
												Exercice N clos le							
												3 1 1 2 2 0 2 2							
<b>ACTIF</b>												Brut		Amortissements-Provisions		Net			
												1		2		3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*		010		012													
		Autres*		014		016													
	Immobilisations corporelles*		028		030														
	Immobilisations financières* (1)		040		614 111		042				614 111								
	Total I (5)		044		614 111		048				614 111								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052													
		Marchandises*		060		062													
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068		070													
		Autres* (3)		072		074													
	Valeurs mobilières de placement		080		082														
	Disponibilités		084		88		086				88								
	Charges constatées d'avance*		092				094												
Total II		096		88		098				88									
Total général (I + II)												110		614 199		112		614 199	
<b>PASSIF</b>												Exercice N		NET					
												1							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120						205 000								
	Écarts de réévaluation				124														
	Réserve légale				126														
	Réserves réglementées*				130														
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*				131														
	Report à nouveau				134						(115 597)								
	Résultat de l'exercice				136						(15 077)								
	Subventions d'investissement				137														
	Provisions réglementées				140														
Total I												142		74 326					
Provisions pour risques et charges												Total II		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164														
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166						10 752								
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ....				169		529 121				529 121								
	Produits constatés d'avance				174														
Total III												176		539 873					
Total général (I + II + III)												180		614 199					
RENVois	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193				(4)		Dont dettes à plus d'un an		195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197				(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182								
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199						Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184								

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <b>LLGCT SAS</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		
				Exercice N clos le		
				3   1   1   2   2   10   2   2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209	210	
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons	215	214
			Services*	intracommunautaires	217	218
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222
	Production immobilisée*					224
	Subventions d'exploitation reçues					226
	Autres produits					230
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* : ( dont crédit bail : - mobilier : - immobilier : )					242
	Impôts, taxes et versements assimilés ( dont CFE et CVAE * )			243		244
	Rémunérations du personnel*					250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252
	Dotations aux amortissements*					254
	Dotations aux provisions					256
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259	262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
Total des charges d'exploitation (II)					264	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	
Produits financiers (III) 280 127 Charges financières (V)					294	
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		) 251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU -TE (44 octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septidecies)	993		
	BUD (44 sexdecies)	992				
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				350
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648		
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641		
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	354	
Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2					15 077	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière*				356	
	Déficits antérieurs reportables * 115 597 dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	372	
Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2					15 077	



LLGCT  
au Capital de 205 000€

3 AVENUE HOCHÉ  
75008 PARIS

Préambule à l'Annexe des Comptes annuels du 01/01/2022 au 31/12/2022, caractérisés par les données suivantes:

Total du Bilan	614 199 €
Chiffre d'affaires	0 €
Résultat de l'exercice	-15 077 €

Les notes ou tableaux fournis ci-après et considérés comme significatifs font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par l'organe compétent.



## PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

### Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur.

L'application des conventions générales s'est faite dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation, conformément au règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et de ses mises à jour successives à la date d'arrêté des comptes.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que celles relatives aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

## NOTES SUR L'ACTIF

### IMMOBILISATIONS

#### Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Fonds Commercial				
- Autres immobilisations incorporelles				
<b>Total</b>				
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Autres instal, agencements, aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Autres immobilisations corporelles				
<b>Total</b>				
<u>Immobilisations financières</u>				
Immobilisations financières	550 000	64 111		614 111
<b>Total</b>	<b>550 000</b>	<b>64 111</b>		<b>614 111</b>
<b>Total général</b>	<b>550 000</b>	<b>64 111</b>		<b>614 111</b>

### CREANCES

#### Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**Echéance des créances**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	64 111	64 111	
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres ( Provision pour dépréciation   antérieurement constituée   )			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
Charges constatées d'avance			
<b>Totaux</b>	<b>64 111</b>	<b>64 111</b>	
(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

## NOTES SUR LE PASSIF

### Détail des charges à payer

Désignation	Montant
FACTURE NON PARVENUES	5 904
<b>Total</b>	<b>5 904</b>

### Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)				
à 1 an max. à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	10 752	10 752		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	529 121	529 121		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>539 873</b>	<b>539 873</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice			(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques	

**AUTRES INFORMATIONS****Détail des filiales et participations**

Filiales et participations	Capital	Réserves Report à nouveau	Quote -part de capital détenue	Valeurs des titres détenus		Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividende encaissé
				Brutes	Nettes					
<i>Participations détenues entre 10 et 50%</i>										
DESFOSSE SAS N°SIREN: 332051812	7 622	70 309	50,00	550 000	550 000	-41 014				
<b>Total</b>	<b>7 622</b>	<b>70 309</b>		<b>550 000</b>	<b>550 000</b>	<b>-41 014</b>				



## DETAIL DES POSTES

**ACTIF****Immobilisations**

N° compte	Désignation	31/12/2022	31/12/2021
<b>AUTRES PARTICIPATIONS</b>			
2611DESF	TITRES DESFOSSE	550 000	550 000
	<b>Total</b>	<b>550 000</b>	<b>550 000</b>
<b>CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS</b>			
267DESFO	CPOMTE COURANT DESFOSSE	64 111	
	<b>Total</b>	<b>64 111</b>	
<b>Total Immobilisations</b>		<b>614 111</b>	<b>550 000</b>

**Divers**

N° compte	Désignation	31/12/2022	31/12/2021
<b>DISPONIBILITÉS</b>			
51211000	PALATINE	88	956
	<b>Total</b>	<b>88</b>	<b>956</b>
<b>Total Divers</b>		<b>88</b>	<b>956</b>

**PASSIF**
**Capitaux propres**

N° compte	Désignation	31/12/2022	31/12/2021
<b>CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL</b>			
10130000	CAPITAL SOUSCRIT APPELLÉ, VERSÉ	205 000	205 000
	<b>Total</b>	<b>205 000</b>	<b>205 000</b>
<b>REPORT À NOUVEAU</b>			
11900000	REPORT A NOUVEAU (DÉBITEUR)	-115 597	-101 476
	<b>Total</b>	<b>-115 597</b>	<b>-101 476</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
12900000	Résultat de l'exercice	-15 077	-14 121
	<b>Total</b>	<b>-15 077</b>	<b>-14 121</b>
<b>Total Capitaux propres</b>		<b>74 326</b>	<b>89 403</b>

**Dettes**

N° compte	Désignation	31/12/2022	31/12/2021
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS</b>			
171DESFO	DETTES DESFOSSES		41 015
455TERRA	COMPTE COURANT TERRA NOVA	529 121	411 275
	<b>Total</b>	<b>529 121</b>	<b>452 289</b>
<b>FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS</b>			
401	Fournisseurs	1 524	3 480
40800000	FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	9 228	5 784
	<b>Total</b>	<b>10 752</b>	<b>9 264</b>
<b>Total Dettes</b>		<b>539 873</b>	<b>461 553</b>

**COMPTE DE RESULTAT**
**Charges d'exploitation**

N° compte	Désignation	31/12/2022	31/12/2021
<b>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>			
622	RÉMUNÉRATIONS D'INTERMÉDIAIRES ET HONORAIRES	7 678	8 761
62260000	HONORAIRES	7 678	8 078
62270000	FRAIS D'ACRES		682
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	860	904
62700000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	860	904
<b>Total</b>		<b>8 538</b>	<b>9 664</b>
<b>IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			
63500000	ADMIN. IMPOTS (AUTRES IMPOTS,...)		39
63530000	TVA NON DÉDUCTIBLE		-554
<b>Total</b>			<b>-515</b>
<b>Total Charges d'exploitation</b>		<b>8 538</b>	<b>9 149</b>

**Produits financiers**

N° compte	Désignation	31/12/2022	31/12/2021
<b>PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS</b>			
76150000	INTERETS DE COMPTE COURANT	127	
<b>Total</b>		<b>127</b>	
<b>Total Produits financiers</b>		<b>127</b>	

**Charges financières**

N° compte	Désignation	31/12/2022	31/12/2021
<b>INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES</b>			
66100PAL	INTERETS EMPRUNT PALATINE		830
66150000	INTERETS CPTES CTTS ASSOCIÉS	10 146	4 143
<b>Total</b>		<b>10 146</b>	<b>4 972</b>
<b>Total Charges financières</b>		<b>10 146</b>	<b>4 972</b>

**Produits exceptionnels**

N° compte	Désignation	31/12/2022	31/12/2021
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL</b>			
77800000	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 480	
<b>Total</b>		<b>3 480</b>	
<b>Total Produits exceptionnels</b>		<b>3 480</b>	

## **LLGCT**

Société par actions simplifiée au capital de 205.000 €uros  
Siège social : 3, avenue Hoche 75008 PARIS

RCS PARIS 821 615 879

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

**Chantal ECLOU**  
Expert Comptable  
Commissaire aux comptes



# LLGCT

Société par actions simplifiée au capital de 205.000 Euros  
Siège social : 3, avenue Hoche 75008 PARIS

RCS PARIS 821 615 879

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

A l'Assemblée Générale de la société LLGCT SAS.

## **Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par vos statuts, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société LLGCT SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les différents tableaux sur les délais de paiement prévus aux articles L.441-14 et D.441-4 I et II du Code de commerce n'ont pas été réalisés par le Dirigeant, pour des raisons techniques.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

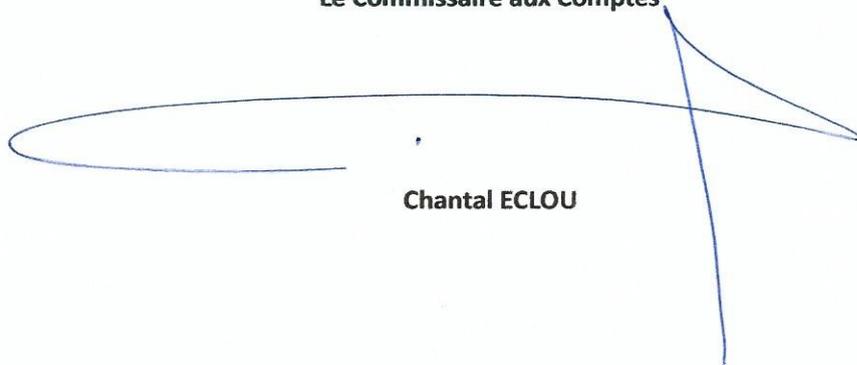
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Fait à Paris, le 13 juin 2023**

**Le Commissaire aux Comptes**



**Chantal ECLOU**